CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E15288** **VALABLE JUSQU'AU** **15/06/2027**

ÉDITÉ LE 10/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1980

Raison sociale : LAINE ALAIN

Forme juridique : ART
DEPUIS LE 30/03/2026

Capital : 0

RUE DE LA PRAIRIE
27120 PACY-SUR-EURE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PACY-SUR-EURE

Siret : 318 742 491 00018

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 01 1038

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 585428B

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 585428B

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 02 32 36 02 06 **Fax :**

Portable : 06 37 77 49 90

Responsabilité légale :
LAINÉ ALAIN ARTISAN

Site Internet : http://www.menuiserie-laine.fr

E-mail : lililaine27@gmail.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 214 000 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	4	12/09/2023
4322	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée)	4	12/03/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/08/2026 12:03

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.